

La Gazette Pennole

MAIRIE DE PENNE

Le Bourg—81140 PENNE

Responsable de publication :
Jean-Luc Kretz

Ont participé à ce numéro :
Florence Ayçaguer, Philippe Delabre,
Jihan-Ghiati Chardon,
Thierry Guiraud, Jacky Lacombe,
Sylvain Renard, Franck Sorin.

Maquette, Mise en page :
Chantal Gilli

N° 9 — 3^{ème} Trimestre 2012 — 09 juillet

Bulletin d'informations municipal



SOMMAIRE

Page 1

ÉDITO :

Le mot du Maire

Pages 2 à 5

VIE COMMUNALE

PLU, Aménagement du bourg,
Assainissement, Encombrants,
Réfection chemins, Budgets 2012,
Périmètres de protection, ...

Pages 6 à 9

VIE INTERCOMMUNALE

Maisons de vie, Salle couverte du
Tennis, Travaux des O T, Budgets
2012, Scot, Fusion CC, Canoës, ...

Page 10

EN BREF :

Petites infos diverses ...

Numéros utiles

Mairie

☎ : 05-63-56-31-11

Fax: 05-63-56-39-40

Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Site : <http://www.mairie-penne-tarn.fr>

Horaires d'ouverture :

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Fermé le mercredi et week-end

Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)

☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

Pompiers

☎ : 112

Gendarmerie

☎ : 05-63-56-48-30

ÉDITO

Le mot du Maire

Cette fois-ci encore, je commencerai mon éditto avec un hommage, décidément, Penne perd beaucoup de ses enfants et de ses personnes qui ont beaucoup compté.

Bernard Lefranc était pour Penne cet homme engagé dans la vie de sa Commune depuis tant d'années. Grâce à son engagement associatif, il a permis de maintenir les édifices publics en bon état et a su réunir beaucoup de personnes autour de lui. Il a su aussi passer le flambeau au bon moment. On retiendra de lui sa gentillesse, son calme, et sa réflexion toujours posée, alors pour tout, Bernard, nous te disons merci.

Les élections présidentielles et législatives étant passées, la vie municipale va pouvoir reprendre son train, beaucoup

de projets sont en cours : PLU, aménagement du Bourg, maillage de l'eau, assainissement de Fontbonne, réfection des voies, mur de l'école, etc... Certains ont pris du retard mais sont toujours en cours.

Cette année encore la saison estivale sera riche en festivités. J'en profite pour féliciter tous les bénévoles de nos associations qui participent largement à l'embellissement et à la rénovation de nos édifices publics.

De nombreuses personnes vont aussi venir visiter notre village, je sais que cela peut engendrer une certaine gêne momentanée mais la vie économique de notre Commune en dépend, et il est important que tout le monde arrive à bien vivre ensemble.

Merci à tous et bon été.

Jean-Luc KRETZ

RÉSULTATS DU 1 ^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À PENNE LE 22 AVRIL 2012		
Nombre d'inscrits	455	
Abstentions (11.43%)	52	
Nombre de votants (88.57%)	403	
Suffrages exprimés (85.94%)	391	
Blancs ou nuls (2.63%)	12	
Candidats	Voix	%
Mme JOLY Eva	31	7,93
Mme LE PEN Marine	48	12,28
Mr SARKOZY Nicolas	63	16,11
Mr MELANCHON Jean-Luc	95	24,30
Mr POUTOU Philippe	8	2,05
Mme ARTAUD Nathalie	2	0,51
Mr CHEMINADE Jacques	2	0,51
Mr BAYROU François	29	7,41
Mr DUPONT-AIGNAN Nicolas	7	1,79
Mr HOLLANDE François	106	27,11

RÉSULTATS DU 2 ^{EME} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À PENNE LE 06 MAI 2012		
Nombre d'inscrits	455	
Abstentions (11.65%)	52	
Nombre de votants (88.35%)	402	
Suffrages exprimés (83.52%)	380	
Blancs ou nuls (4.83%)	22	
Candidats	Voix	%
Mr HOLLANDE François	252	66,32
Mr SARKOZY Nicolas	128	33,68

CRÉATION D'UNE COMMISSION MIXTE DÉVELOPPEMENT INTERNET ET RÉSORPTION DES ZONES BLANCHES COMMUNE DE PENNE

Certains d'entre vous ont été sollicités par la Commune il y a quelques mois, sur la base d'un questionnaire, pour tenter d'évaluer l'accès ou non à Internet et les difficultés rencontrées. Afin d'approfondir ce travail et de mobiliser les partenaires sur cette problématique, la Mairie crée une commission mixte (élus et habitants).



L'idéal serait d'avoir un habitant « référent » pour chaque hameau de la Commune et pour le bourg, ainsi que des personnes ressource en mesure d'apporter information et conseil.

Si vous êtes intéressés, merci d'adresser un courrier argumenté à la Mairie avant le 1^{er} septembre prochain.

"CA DÉBORDE"

Chacun peut constater que, très souvent, autour et dans nos conteneurs à couvercles jaune et vert se trouve une multitude d'objets qui n'ont rien à y faire.

Certains « confondent » encore **ordures ménagères** avec **encombrants** ou ne font pas l'effort de se rendre à la déchèterie.

Cela est inadmissible !

C'est une aberration écologique et économique. D'autant plus que nous sommes régulièrement informés par des actions tant au niveau national qu'au niveau local.

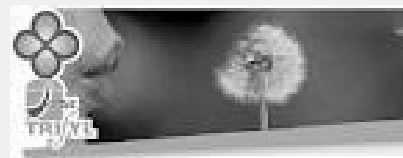
Personne aujourd'hui ne peut ignorer les bons gestes ! Soyons responsables et citoyens !

Ouverture des sites prévus pour nos encombrants sur **tryfil.com**.
Aux Cabannes : du Mardi au Samedi 10h-12h / 14h-17h.

La Grésigne : mercredi 9h-12h, Jeudi 14h-18h, Samedi 9h-12h / 14h-18h.

Penne (attention ! dépôt restreint et accès seulement pour le particulier) : 1^{er} vendredi (14h-17h) et 1^{er} samedi suivant (9h-12h) de chaque mois.

Professionnels : prendre contact avec Tryfil (05-63-81-20-00).



GEORGES HERMENT

Une cérémonie en l'honneur de l'anniversaire de la disparition du poète Georges Herment s'est tenue à Penne le samedi 5 mai, devant la maison qu'il occupa longtemps avec sa compagne Tony. Au cours de cette cérémonie, Monsieur Daynes prononça un discours très instructif, évoquant son œuvre et retraçant la vie du poète. Vous pouvez retrouver ce discours sur notre Site www.mairie-penne-tarn.fr

ASSAINISSEMENT DU BOURG

Les travaux sont terminés depuis 1 an et il reste des bâtiments encore non connectés : nous rappelons à chacun son devoir. Nous vous rappelons que par délibération du Conseil Municipal en date du 9 septembre 2011, l'abonnement annuel à l'assainissement collectif est de 50€ et que la redevance au m³ consommé est de 0,50€ HT.

Nous vous demandons de rester vigilant sur les produits divers que vous seriez tentés de déverser dans le réseau collectif. La station d'épuration à filtre planté de roseau n'est pas conçue pour recevoir des hydrocarbures, de la peinture, des huiles, etc...

PROJET BADMINTON :

Toute personne intéressée par la pratique et/ou l'organisation d'une activité badminton à Penne (tennis de ST Paul de Mammiac) peut prendre contact avec Franck Sorin au 05-63-40-55-67 ou par courriel : frksorin@orange.fr. L'activité débutera à la rentrée 2012.



CIRCULATION VILLAGE

Afin de gérer au mieux l'afflux des visiteurs et comme l'année dernière, il a été mis en place pour la période estivale 2012 :

- En venant de la D115, un sens unique de la Bargade au carrefour avec la D9 (resto), du 12 juin au 30 septembre.

- le stationnement interdit sur la place de l'église, du 1^{er} juillet jusqu'à fin août.

- le stationnement interdit au dessus du mur du cimetière de part et d'autre, du 12 juin au 30 septembre.

- l'interdiction aux poids lourds de circuler dans le bourg à partir du 28 juin.

Un marquage au sol jaune continu interdit le stationnement ; un marquage jaune discontinu indique les emplacements de stationnement. Pour essayer de prioriser ces places pour les habitants du village une réunion sera organisée fin juillet.

Dans l'attente, nous demandons à TOUS expressément de faire vigilance et de respecter le plan de circulation.

**RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES À PENNE LE 10 JUIN 2012**

Nombre d'inscrits	455	
Abstentions (29.23%)	133	
Nombre de votants (70.77%)	322	
Suffrages exprimés (68.79%)	313	
Blancs ou nuls (1.98%)	9	
Candidats	Voix	%
Mme BOUTONNET Marie-Christine	47	15,02
Mr VALAX Jacques	107	34,19
Mr BOUDES André	47	15,02
Mr THIBAUT Pascal	0	0
Mr CHARRY Fabien	4	1,28
Mr GIMENEZ SASTRE Boris	2	0,64
Mme MANUEL Catherine	50	15,97
Mme BERLIC Gisèle	6	1,91
Mr ESCAICH Loïc	3	0,96
Mr MORENO Jean-Pierre	0	0
Mme RODET Françoise	6	1,91
Mr DEL REY Henri	40	12,78
Mr CAMO Jean-Pierre	0	0
Mr DEMAUTIS Christian	1	0,32

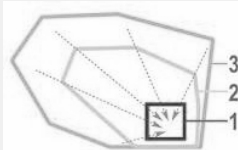
**RÉSULTATS DU 2^{ÈME} TOUR DES ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES À PENNE LE 17 JUIN 2012**

Nombre d'inscrits	455	
Abstentions (30.11%)	137	
Nombre de votants (69.89%)	318	
Suffrages exprimés (65.93%)	300	
Blancs ou nuls (3.96%)	18	
Candidats	Voix	%
Mme BOUTONNET Marie-Christine	82	27.33
Mr VALAX Jacques	218	72.67

**PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES SOURCES
CAPTÉES**

L'encadrement des parcelles situées dans le Périmètre de Protection Satellite des sources captées de la commune est en train d'être finalisé (cf. gazette n°8). L'administration des Domaines a été sollicitée pour expertiser les coûts estimatifs des parcelles à acquérir dans le Périmètre de Protection Immédiat (émergences d'Amiel et de la Madeleine).

L'enquêteur public, concernant le Périmètre de Protection de Thouriers (commune de Cazals) sera présent à la mairie de Penne le mardi 17 juillet 2012 de 14h à 17h, puisqu'en effet une partie de notre commune est concernée par le Périmètre de Protection de cette émergence.


**PLAN LOCAL D'URBANISME
(PLU)**

La commission en charge de l'élaboration du PLU a terminé la rédaction de son Projet d'Aménagement de Développement Durable (PADD), élément fondateur du PLU. Ce document validé par le Conseil municipal le 8 mai, puis par les Personnes Publiques Associées (PPA) le 14 juin, fera l'objet d'une réunion publique pour les habitants pennols, qui sera programmée vraisemblablement après la saison estivale, clôturant ainsi la 1^{ère} phase de la procédure. La date précise en sera communiquée par voie d'affi-

chage, voie de presse locale et sur le Site Internet communal selon les délais en vigueur.

Pour l'heure, la commission poursuit activement ses travaux et a entamé la 2^{ème} phase du PLU, consacrée à la définition du zonage, des orientations d'aménagement et d'élaboration du règlement.

Tous les travaux de la commission peuvent être suivis sur le Site <http://www.mairie-penne-tarn.fr>

Pour rappel enfin, un cahier de doléances est disponible en mairie, sur lequel tous les administrés peuvent consigner leurs observations et remarques.

ASSAINISSEMENT FONTBONNE

Par délibération du 22 juin 2012, le Conseil Municipal proposait l'intégration de l'assainissement de Fontbonne (Centre d'hébergement géré par l'association « Fontbonne l'Espace Nature » et Cuisine centrale gérée par la CCCNOT) au schéma d'assainissement collectif communal. Le projet consiste en la création d'une station d'épuration et de quelques dizaines de mètres de réseaux. L'ensemble représentant un coût estimé autour de 120 000€ avec un taux de subventionnement maximal de 80% du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

**MARCHÉ DE PRODUCTEURS
TOUS LES SAMEDIS MATIN**

La Commune, sur la mobilisation de producteurs, a mis en place à titre expérimental en 2011, entre juillet et octobre un marché hebdomadaire de producteurs locaux, le samedi matin. Le bilan étant plutôt positif, la démarche est à nouveau engagée cette année. Une journée organisée le 28 avril grâce au stage de Marine Martres et à son dynamisme, en partenariat avec l'OT intercommunal du Pays de Vaour, a lancé la saison 2012. Ce marché permet aux habitants un contact direct avec les producteurs du pays (fromage de bre-

bis, miel, yaourts, pain d'épice, plants de légumes, aromatiques et médicinales, légumes,...), de connaître les produits qu'ils consomment mais aussi de soutenir l'économie locale, tant les producteurs locaux que l'épicerie, et de se retrouver au village pour un moment convivial.



Rendez-vous le samedi matin de 9h à 13h sur la place Alexandre Viguier !

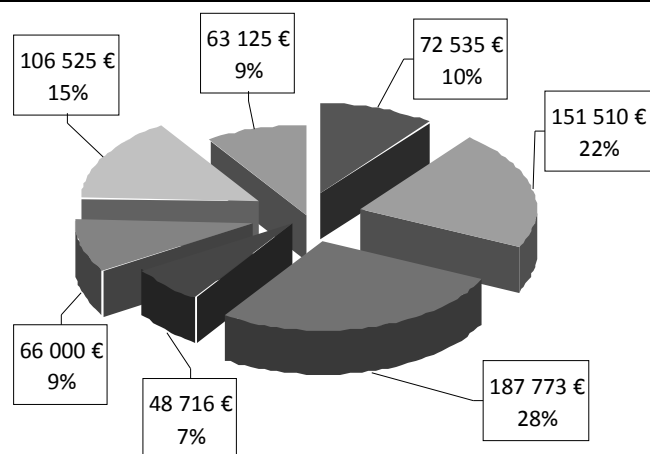
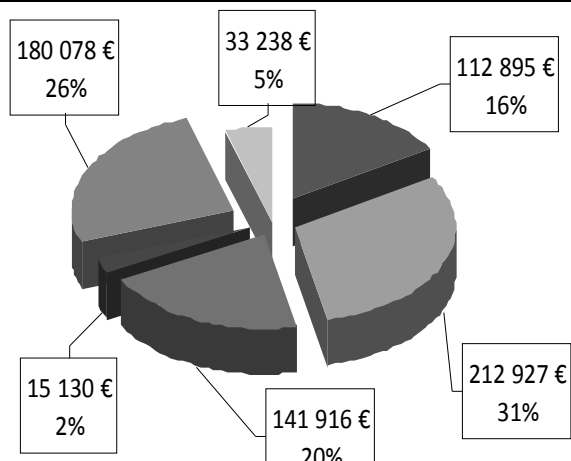
PROGRAMMATION VOIRIE 2012

- St Paul de Mamiac : le revêtement sera réalisé fin août, début septembre.
- Chemin du plô : réfection du chemin à blanc.
- Chemin de Pépénut : broyage et grave émulsion.
- Chemin du Pic.
- Point à temps sur toute la commune (une partie a déjà été réalisée, le reste sera fait en septembre par l'entreprise Mallet).

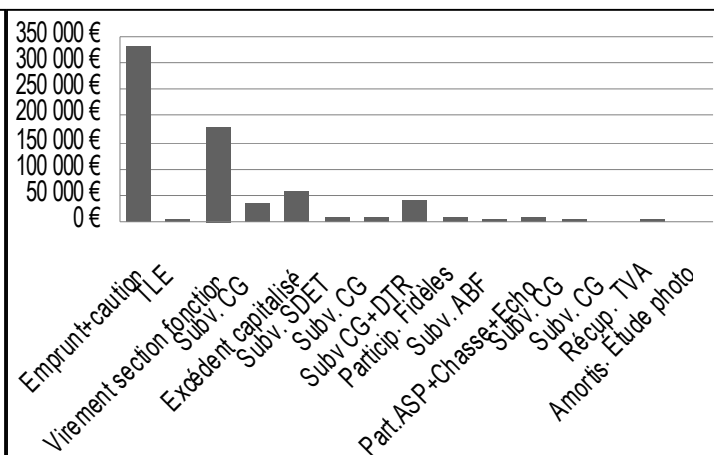
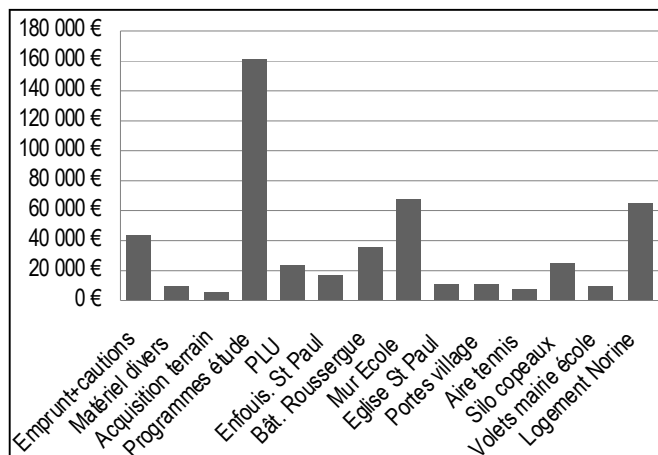


BUDGETS DE LA COMMUNE DE PENNE**BUDGET DE FONCTIONNEMENT—COMMUNE**

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	112 895 €	Produits des services	72 535 €
Charges de personnel	212 927 €	Impôts et taxes	151 510 €
Autres charges de gestion courante	141 916 €	Dotations et participations	187 773 €
Charges financières (annuités emprunt)	15 130 €	Autres produits de gestion courante	48 716 €
Virement section investissement	180 078 €	Produits exceptionnels	66 000 €
GIR	33 238 €	Remboursement salaires	106 525 €
		Reprise excédent 2011	63 125 €
TOTAUX	696 184 €	TOTAUX	696 184 €

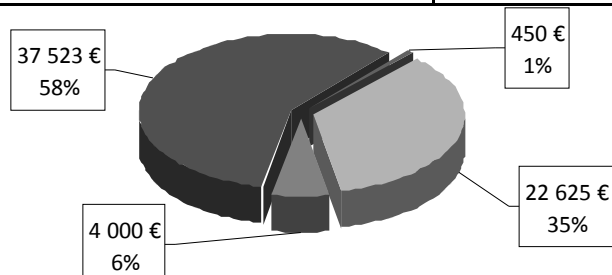
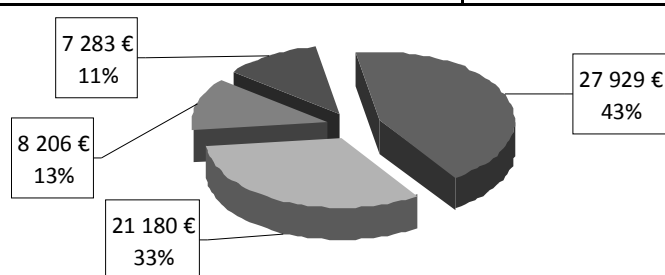
**SECTION D'INVESTISSEMENT—COMMUNE**

DÉPENSES		RECETTES	
Emprunt+cautions	43 889 €	Emprunt+caution	331 594 €
Matériel divers	8 685 €	TLE	4 850 €
Acquisition terrain	4 938 €	Virement section foncion.	180 078 €
Programmes étude 11100+trvx150000	161 100 €	Subv. CG	37 625 €
PLU	23 555 €	Excédent capitalisé	58 984 €
Enfouis. St Paul	17 000 €	Subv. SDET	9 949 €
Bât. Roussergue	35 552 €	Subv. CG	7 432 €
Mur Ecole	67 765 €	Subv CG+DTR	39 660 €
Eglise St Paul	10 561 €	Particip. Fidèles	8 830 €
Portes village	10 466 €	Subv. ABF	4 575 €
Aire tennis	8 375 €	Part.ASP+Chasse+Echo	7 000 €
Silo copeaux	25 000 €	Subv. CG	4 180 €
Volets mairie école	10 000 €	Subv. CG	1 672 €
Logement Norine	65 000 €	Récup. TVA	5 765 €
Déficit reporté	210 727 €	Amortis. Étude photo	419 €
TOTAUX	702 613 €	TOTAUX	702 613 €



Votés en Conseil Municipal du 28 avril 2012**BUDGET DE FONCTIONNEMENT - TRANSPORT**

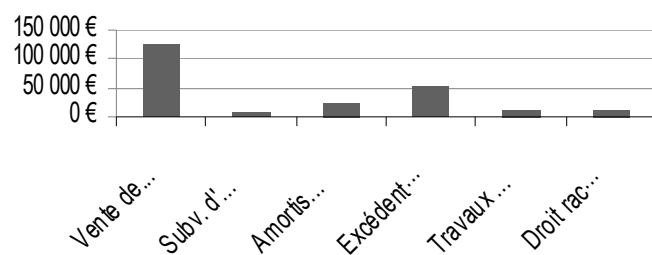
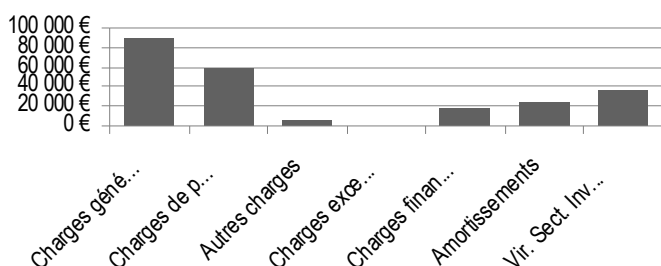
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	27 929 €	Vente de produits	450 €
Charges de personnel	21 180 €	Subvention d'exploitation	22 625 €
Amortissement	8 206 €	Amortissements	4 000 €
Virement section investis.	7 283 €	Excédent reporté	37 523 €
TOTAUX	64 598 €	TOTAUX	64 598 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT - TRANSPORT**

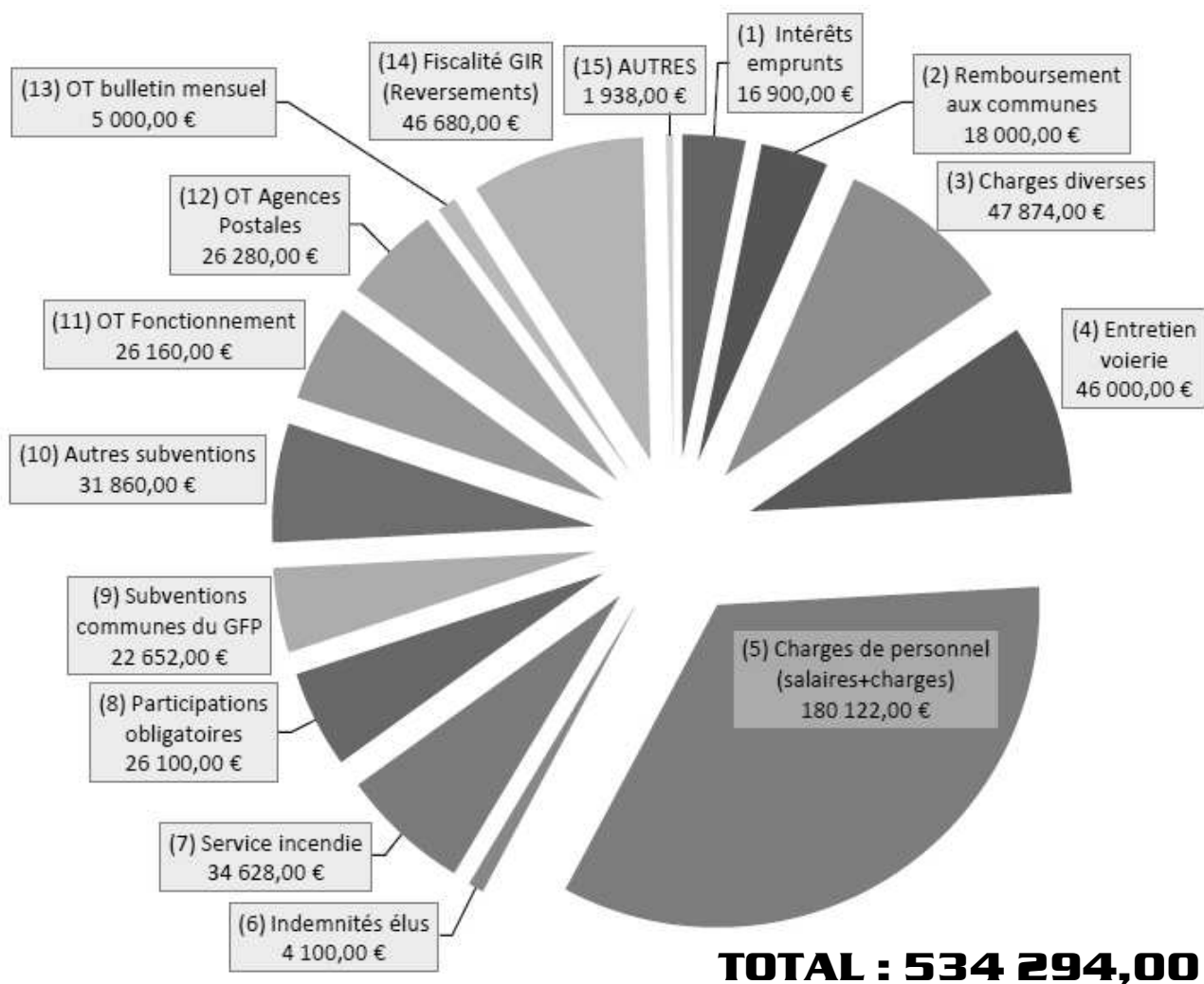
DÉPENSES		RECETTES	
Amortissements	4 000 €	Amortissements	8 206 €
Construction hangar—garage	18 910 €	Prélèvement fonctionnement	7 283 €
		Excédent reporté	7 421 €
TOTAUX	22 910 €	TOTAUX	22 910 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - EAU / ASSAINISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	95 000 €	Vente de produits	140 710 €
Charges de personnel	80 995 €	Subvention d'exploitation	6 853 €
Autres charges de gestion courante	11 600 €	Amortissements	25 385 €
Charges exceptionnelles	900 €	Excédent 2011 reporté	94 013 €
Charges financières	22 140 €	Droit raccord assainis.	8 500 €
Amortissement	29 423 €		
Virement section investissement	35 403 €		
TOTAUX	275 461 €	TOTAUX	275 461 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT - EAU / ASSAINISSEMENT**

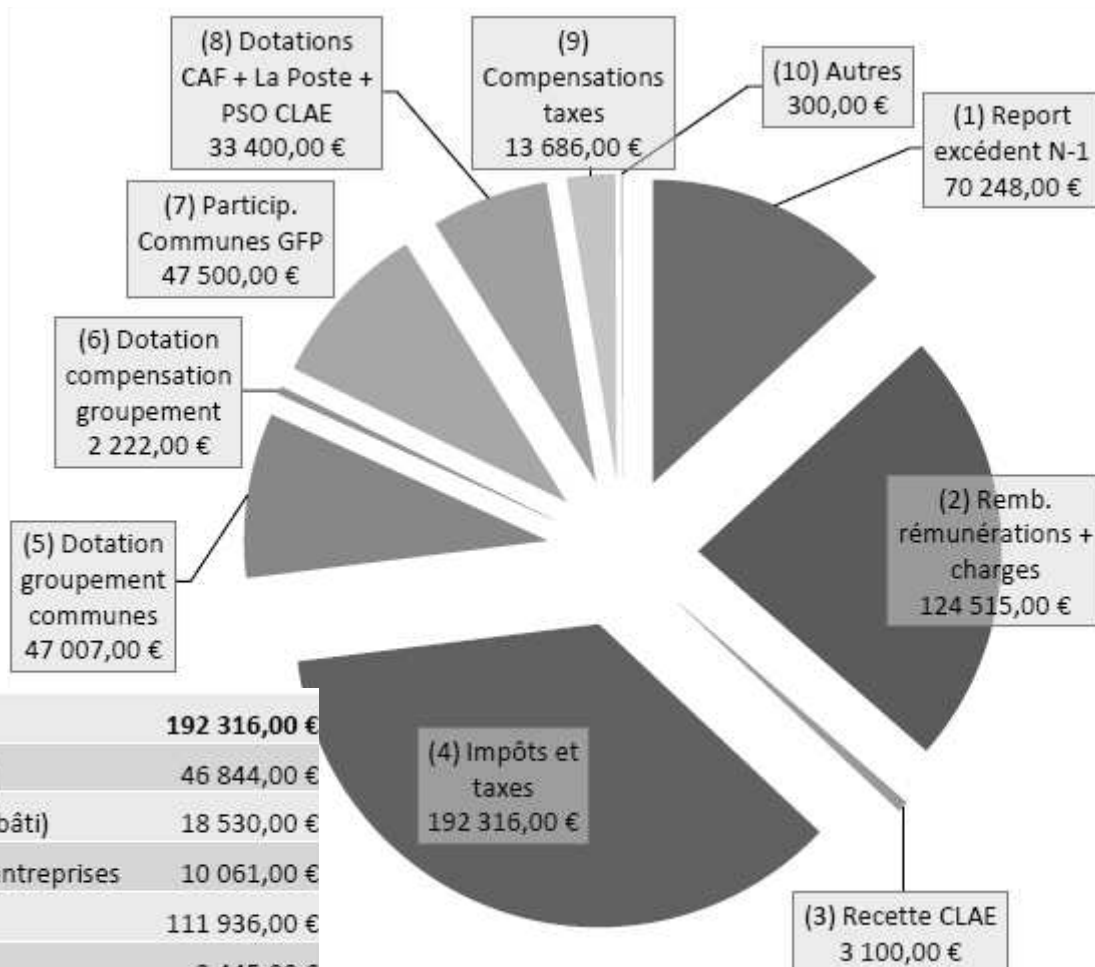
DÉPENSES		RECETTES	
Emprunts	44 025 €	emprunt	216 000 €
Périmètres	21 249 €	Subv. CG	21 739 €
Assainissement	202 866 €	Subv. CG69610+AE5414+Feder34209	157 960 €
Acquisition matériel	7 401 €	Excédent capitalisé	35 117 €
Acquisition terrain périmètre	30 000 €	Récup TVA	9 100 €
Pompes	16 609 €	Subv. Annuités	5 095 €
Maillage	223 232 €	Subv. CG48024+AE48024	96 048 €
Amortissement	25 385 €	Amortissement	29 423 €
Régl. Écriture assainis.	2 631 €	régl. Écriture	2 631 €
Déficit 2011 reporté	35 118 €	Prélèv. Fonctionnement	35 403 €
TOTAUX	608 516 €	TOTAUX	608 516 €

BUDGETS 2012 DE LA CCCNOT**FONCTIONNEMENT DEPENSES PREVISIONNEL 2012****TOTAL : 534 294,00 €**

(2) Remb. aux communes, dont :	18 000,00 €
- Milhars - locaux et personnel OT	8 728,00 €
- Vaour - locaux ménage école	2 500,00 €
- SIVOS Penne-Vaour - personnel	5 000,00 €
(8) Part. obligatoires, dont :	26 100,00 €
- C'VITAL participation annuelle	2 600,00 €
- C'VITAL Maisons de vie	3 000,00 €
- Centre Social participation annuelle	5 300,00 €
- Centre Social RAM	1 800,00 €
- Pays	4 650,00 €
- Syndicat Vère - Cérrou	5 102,00 €
- Transport à la demande	3 599,00 €

(10) Autres subventions, dont :	31 860,00 €
- ADMR	350,00 €
- Amicale Sapeurs Pompiers	1 300,00 €
- Foot Vaour	500,00 €
- L'Eté de Vaour - Fonctionnement	2 500,00 €
- L'Eté de Vaour - Invest. Commanderie	2 000,00 €
- Familles Rurales - Fonctionnement	3 300,00 €
- Familles Rurales - Lecture enfants	2 000,00 €
- Ecole de Milhars	1 000,00 €
- Ecole de Penne	1 000,00 €
- Jardin d'enfants - Fonctionnement	15 500,00 €
- Jardin d'enfants - Eveil musical	2 238,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES PREVISIONNEL 2012



(4) Impôts et taxes	192 316,00 €
- Taxes foncière (bâti)	46 844,00 €
- Taxes foncière (non bâti)	18 530,00 €
- Cotisation foncière entreprises	10 061,00 €
- Taxe d'habitation	111 936,00 €
- CVAE	3 445,00 €
- Taxe de séjour	1 500,00 €

TOTAL : 534 294,00 €

CANOËS SUR L'AVEYRON

Afin de tenter de remédier au conflit d'usage du site de Cazals comme lieu de débarquement des canoës, le Pays Midi-Quercy a été sollicité pour mener une étude globale sur les différents usages de la rivière (pêcheurs, baigneurs, loueurs...) et de faire des propositions sur des aménagements possibles et bénéfiques pour l'ensemble des usagers de la rivière. Parallèlement, une association de 5 loueurs s'est constituée. Elle a acquis une parcelle au lieu dit « La Sole » sur la commune de Penne, en aval de Cazals près de l'an-

cienne gare.

Ce nouvel espace est opérationnel dès cette saison et doit permettre de mieux réguler le flux de canoës sur l'espace de Cazals. La commune de Penne a donné l'autorisation temporaire à cette association d'y installer une remorque pour vente de boissons. Des toilettes sèches doivent être installées sur ce site.

Un loueur est également installé depuis l'an passé au pied du pont de Penne sur un terrain privé. Reste à la commune à rédiger avec les différents partenaires les conventions nécessaires.

VOYAGE SCOLAIRE

Les élus (Communauté de Communes et SIVOS) encouragent financièrement et moralement depuis de nombreuses années les enseignants du territoire à effectuer des voyages scolaires. Les élèves en reviennent heureux et remplis de bons souvenirs. Nous vous communiquons ici le courrier transmis à chacun des enseignants de Penne et Milhars :

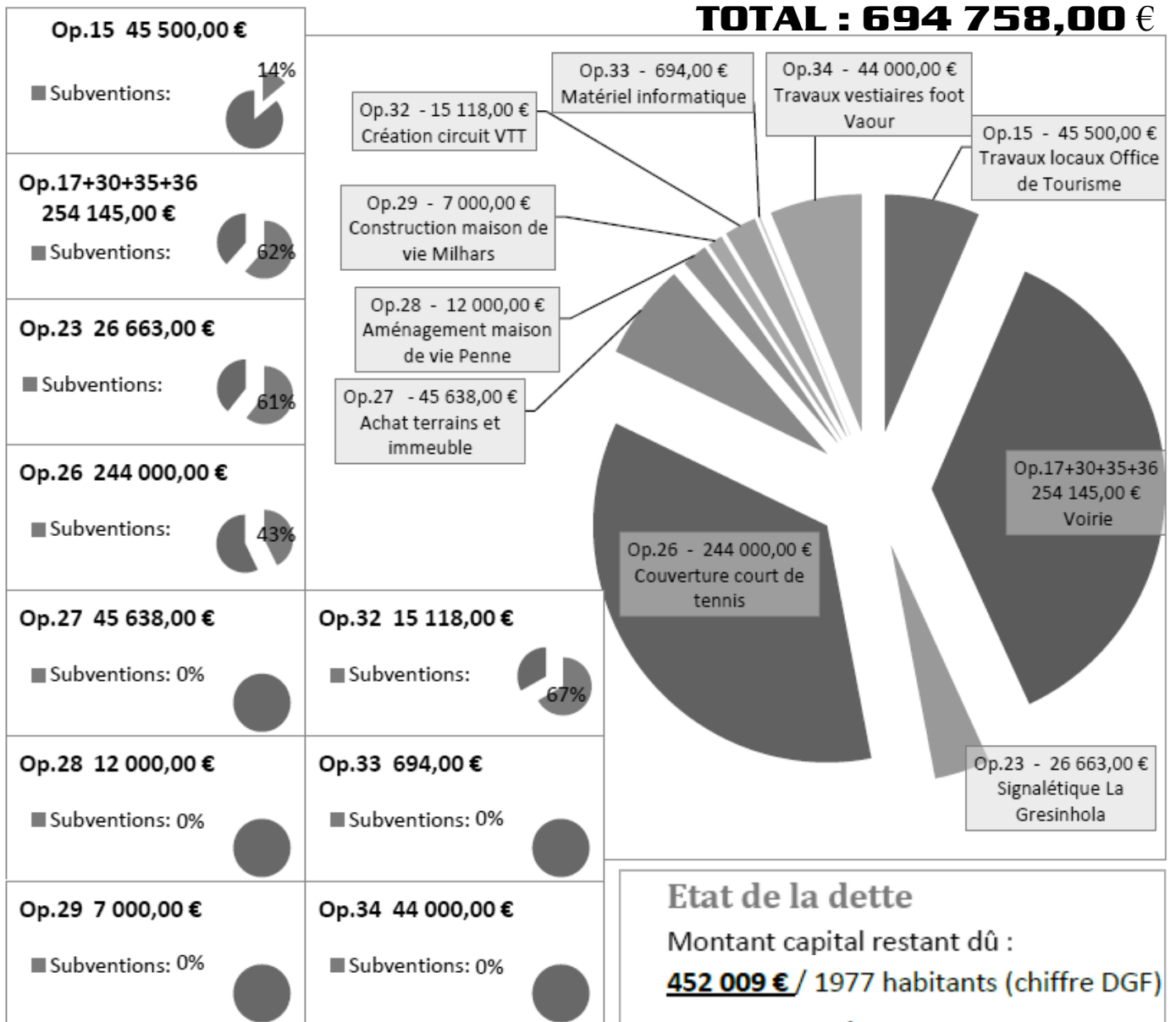
« Monsieur le Directeur,
Par la présente, je suis heureux de vous informer que le conseil communautaire réuni en date du 22 mai 2012, dans le cadre du vote du budget 2012, vient de vous octroyer une subvention pour le voyage que vous organisez cette an-

née ; d'un montant de 1000 €. L'ensemble du conseil communautaire et moi-même avons souhaité saluer par ailleurs l'ensemble des actions pédagogiques que vous mettez en œuvre tout au long de l'année pour l'épanouissement des enfants de notre territoire et surtout votre engagement personnel à organiser chaque fin d'année scolaire, un voyage découverte pour nos écoliers. Soyez assuré de nos remerciements et certain de notre soutien indéfectible pour la défense des actions pédagogiques que vous dispensez auprès d'eux. Veuillez agréer Monsieur, avec ma considération, mes respectueuses salutations.

Le Président,
Jean-David Roockx. »

INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2012

TOTAL : 694 758,00 €



Etat de la dette

Montant capital restant dû :

452 009 € / 1977 habitants (chiffre DGF)

Endettement / habitant : 228,63 €

COUVERTURE DU COURT DE TENNIS

Le chantier a démarré. Cette salle devait, dans le calendrier prévu initialement, être couverte pour le 21 juillet 2012, début du tournoi. Des problèmes de retard liés en partie au bureau d'études « Béton armé » n'en permettront pas l'usage cet été. Reste en suspens la question de la pose de photopiles sur le rampant sud : les prix de vente et pose d'une couverture solaire ayant baissé de 2/3, ils compensaient en partie la baisse du prix de rachat du KW par EDF. Malheureusement, le prix exorbitant demandé par EDRF pour la pose d'un nouveau transformateur et le renforcement de la ligne (43 000 €) nous oblige à suspendre cette option.



Nous avons actuellement en cours, commune et communauté de commu-

nes, des discussions serrées avec le SDET et ERDF sur cette question. **Dans tous les cas, la salle sera opérationnelle au début d'octobre, avec ou sans le photovoltaïque.**

Ci-dessous le tableau du plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Terrassement	19 500	Conseil Général	22 923
Charpente bois lamellé-collé		Région	27 283
Ossature et bardage mélèze		Fonds parlementaires	2 500
couverture translucide			
Zinguerie		FFT	8 000
Bardage translucide de 0 à 3 m		ASP	30 000
2 Portails coulissants	129 000	Récupération TVA (15,48% du montant TTC)	28 821
Honoraires architecte	13 000		
Éclairage de la salle	24 660		
MONTANT HT	186 160	MONTANT recettes	119 527
TVA 19,6%	36 487	Emprunt	103 120
TOTAL TTC	222 647	TOTAL TTC	222 647

CHANTIER SUR LES 2 OFFICES DE TOURISME

Office de tourisme de Penne : le permis de construire qui permettra d'agrandir un peu l'OT et d'y installer les toilettes en sous-sol n'est toujours pas revenu en mairie. Les appels d'offres sont donc reportés au mois d'octobre.



OFFICE DE
TOURISME

Office de tourisme de Milhars : le chantier d'aménagement nécessitant la fermeture de L'OT et de la Poste, celui-ci a été reporté en fin de saison touristique.

FUSION DES COMMUNAUTÉS DU CAUSSE NORD-OUEST ET DU PAYS CORDAIS

La loi oblige toutes les communautés de communes représentant moins de 5000 habitants à fusionner pour atteindre ce seuil. C'est pourquoi, après diverses réflexions et contacts infructueux avec les CC de Castelnaud et de Saint-Antonin, les conseils municipaux et le conseil communautaire ont choisi le rapprochement avec la CC du Pays Cordais plus deux autres communes « isolées » Saint-Martin Laguëpie et Livers-Cazelles. Nous serions, dans cette hypothèse, tout juste 5 000 habitants.

Afin de mener à bien cette réflexion, 3 commissions se sont réunies pour définir les nouvelles compétences, étudier les aspects financiers et de personnels et établir les critères définissant le système de représentation par commune.

Nous avons là-dessus bien avancé. Néanmoins les élus de notre CC ont souhaité faire appel à un cabinet d'audit privé de manière à bénéficier d'une analyse extérieure sur diverses questions. Le résultat de cet audit devrait nous parvenir dans le milieu du 4^{ème} trimestre 2012. Les élus pourront alors décider en connaissance de cause.

Pour l'heure, à un courrier de la préfecture qui demandait aux élus de valider avant le 21 juin dans une même délibération le périmètre défini et les statuts, nous avons refusé d'adopter en l'état les statuts, les discussions étant encore en cours.

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCoT)

Pour nos communautés de communes rurales, la loi dite « Grenelle 2 » nous oblige à intégrer un SCoT au plus tard en 2017. Le SCoT est un document d'urbanisme qui détermine à l'échelle de plusieurs communes ou communautés de communes un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements, dans un environnement préservé et valorisé. Les services de l'Etat souhaitent en effet que les élus et citoyens définissent ensemble sur un territoire donné, les règles générales qu'ils souhaitent voir appliquer de telle sorte que les PLU et cartes communales entretiennent un rapport de « compatibilité » avec celles-ci. Ce document, une fois validé, sera opposable aux PLU.

La date de 2017 peut paraître loin-

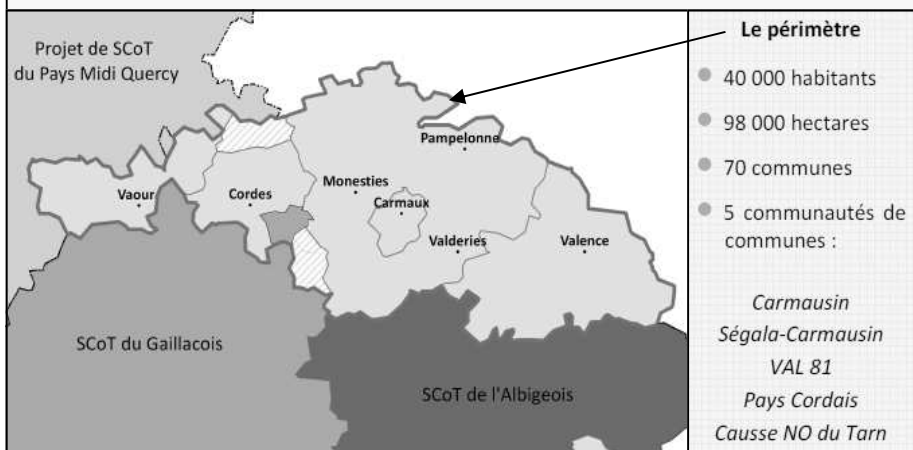
taine mais les incitations financières (étude subventionnée à 50% pour 2012 et inconnue ensuite...) a contraint les élus à une réunion expresse de présentation du territoire pressenti. La demande d'une décision « très urgente » a été faite par le cabinet !

Aucun enthousiasme et, bien au contraire, une grande perplexité devant cet empilement de territoires qui ne se superposent évidemment jamais (CC, Pays, SCoT). Le nôtre étant défini « par défaut » comblant ainsi le « trou » entre les SCoT déjà existants. (en gros tout le nord du département d'Est en Ouest soit 100 000 ha pour 45 000 habitants).

Compte tenu du peu de connaissances que nous avons sur les problématiques de l'Est du territoire, les élus des 2 CC ont décidé de faire des propositions concrètes dans le périmètre de la nouvelle CC afin que celles-ci figurent dans le futur SCoT.

MAISONS DE VIE

Un nouveau mode d'accueil en milieu rural pour les personnes âgées isolées : les maisons de vie « Al País Ensemble » seront basées sur les communes de Penne et de Milhars et proposeront une solution d'accueil innovante pour les personnes âgées isolées. Ce concept vise à faire cohabiter 4 personnes âgées, refusant l'institutionnalisation et désirant vivre et vieillir dans leur village tout en conservant l'autonomie du domicile. L'association C'Vital (Choisir de Vivre et vieillir toujours Al País) travaille pour le maintien à domicile des personnes âgées mais face au constat de l'isolement, a décidé, en partenariat avec la Communauté des Communes du Causse Nord Ouest du Tarn, de combler le vide qui existe entre le domicile et les établissements (type foyer logement, résidence sécurisée, EHPAD...) Elles conservent une grande autonomie dans leur quotidien mais sont aidées et accompagnées par l'intermédiaire de services mutualisés type jardinier, maîtresse de maison, véhicule adapté, téléalarme... La CCCNOT a délégué à l'association C'Vital l'ensemble de la gestion du projet tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement. La CCCNOT reste propriétaire des bâtiments et soutient l'association C'Vital au niveau technique et financier. Les maisons devront voir le jour dans un an et demi. Les permis de construire vont être redéposés en Juillet pour une réponse en Septembre et un début de travaux en Décembre / Janvier. **N'hésitez pas à contacter l'association C'Vital au 05.63.56.11.44 pour de plus amples informations.**



INFOS PRATIQUES**Aide à domicile :**

ADMR du canton de Vaour :
05.63.56.33.11

ADMR du Ségala : 05.63.56.96.15

Aide ménagère de Cordes :
05.63.56.38.83

Conciliateur de justice : Mme Barriac, habilitée à traiter certains litiges entre particuliers, consulte entre 10h et 12h les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, à la maison de retraite « La Mazière ».

Médiathèques :

Cordes : 05.63.56.39.83

Vaour : 05.63.56.39.23

Communauté de Communes :

Pays Cordais : 05.63.56.07.02

Causse Nord Ouest du Tarn :
05.63.56.30.41

Offices du tourisme :

Pays de Vaour : 05.63.56.36.68

Cordes : 05.63.56.19.52

Transports :

Ramassage organisé sur Penne par la mairie le lundi matin pour aller au marché de Caussade. Téléphoner à la mairie de Penne au 05.63.56.31.11

Gare de Vindrac : 05.63.56.05.64

Car pour Albi : ligne 707, départ à partir de la gare de Vindrac à 6h35, 7h20, 12h58 et 17h (passe par Vindrac mairie, Les Cabannes, Cordes, Livers-Cazelles...Albi). Les horaires sont disponibles au Centre Social Cordes Vaour

Accueil des enfants :

Multi accueil Coccinelle à Les Caban-

nes : 05.63.56.14.47

Jardin d'enfants à Milhars :
05.63.56.30.11

Centre de loisirs à Les Cabannes « Arc en Ciel » : 05.63.56.19.11

Marchés :

Penne : le samedi matin, Place du Terrible.

Les Cabannes : le mercredi matin, Place du village.

Cordes : le samedi matin, Place de la Boutellerie.

Vaour : le jeudi matin, Place du village.

Agences postales communales :

Penne : lundi au samedi de 9h à 12h (sauf le vendredi).

Milhars : Lundi au vendredi 9h-12h.

Les Cabannes : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h.

Haut de Cordes : du lundi au vendredi de 13h30 à 15h45.

La Poste :

Cordes : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, le samedi de 8h30 à 12h.

Vaour : du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30.

Permanences au Centre Social Cordes Vaour (05.63.56.11.98) :

- Assistantes sociales de la Solidarité Départementale, tous les mercredis sur RDV (Tél 05.63.77.31.00).

- Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole 2^{ème} et dernier vendredi de chaque mois.

- Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Un médecin accompagné d'une puéricultrice assure des consultations infantiles le 3^{ème} jeudi après midi du mois sur RDV ; une animation en salle d'attente est assurée par une éducatrice de jeunes enfants, elle y propose des ateliers d'éveil. Une sage-femme réalise des consultations de suivi de grossesse. Renseignements au 05.63.77.31.00.

- Relais d'Assistants Maternelles (RAM) : Matinées d'éveil le 1^{er}, 2nd et 4^{ème} jeudi du mois de 9H30 à 11H30 ; Permanences administratives : 1^{er}, 3^{ème} jeudi du mois de 14H à 17H30 ; Ateliers parents-enfants : 4^{ème} jeudi du mois de 15H30 à 17H30. Pour tous renseignements Doriane Bonati est à votre disposition. RDV possibles également par Tél au 05.63.56.11.98 ou par courriel « doriane@cordesvaourcs.org ».

Ecrivain public : les mercredi après-midi sur RDV (Tél 05.63.56.11.98).

Mission locale - Mission jeune : les mercredis sur RDV (Tél : 05.63.36.39.39).

L'association « Paroles de femmes » : une association pour toutes les femmes qui souhaitent rompre l'isolement, se ressourcer, être aidées en cas de difficultés ou de violences familiales. Sur RDV au 05.63.81.22.65.

La Leche League : pour vous aider à allaiter votre bébé, le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h30 à 17h30. L'animatrice locale, en plus des réunions mensuelles, répond aux parents qui ont des questions par téléphone au 05.63.53.10.91 ou au 06.73.33.61.17.

ETAT CIVIL :**Naissances :**

Macéo, Jean-Luc **RENARD OLIVET**, né le 15/05/12 à Lavaur, domicilié à Garrissou.

Soan **CAPPELOT**, né le 01/07/12 à Montauban, domicilié à Bélaygue.

Décès :

Jeanine, Cécile, Madeleine **VIDAILLAC**, veuve **BOUIS-SOU**, décédée le 08/02/12 à Caussade.

Bernard, Jacques, Henri **LEFRANC**, décédé le 22/05/12 à Penne.

PLUVIOMÉTRIE À VAOUR		PLUVIOMÉTRIE À PENNE	
Relevée par Paul DE ROGEZ	Pluviométrie en mm	Relevée par Thierry GUIRAUD	Pluviométrie en mm
Octobre 2011	44,20 mm	Octobre 2011	52,00 mm
Novembre 2011	37,40 mm	Novembre 2011	25,00 mm
Décembre 2011	155,50 mm	Décembre 2011	97,00 mm
Janvier 2012	89,40 mm	Janvier 2012	57,00 mm
Février 2012	16,90 mm	Février 2012	10,00 mm
Mars 2012	29,80 mm	Mars 2012	31,50 mm
Avril 2012	159,60 mm	Avril 2012	138,00 mm
Mai 2012	120,20 mm	Mai 2012	122,00 mm
Total	653,00 mm	Total	532,50 mm

FESTIVITÉS ESTIVALES

- **Vendredi 13 juillet** : Fête de Saint Paul : concours de pétanque et repas.



- **Du samedi 21 au 29 juillet** : Tournoi de tennis avec repas.
- **Dimanche 29 juillet** : Fête de Be-

laygues.

- **Du 1 au 15 août** : Exposition à l'église Sainte Catherine.

- **Du 4 au 6 août** : Fête de Penne :

Samedi : concours de pétanque et repas.

Dimanche : apéro-concert.

Lundi : marché médiéval et feu d'artifice.